



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLESEGER	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LAURENT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Roland PONSAA	

## *Membres absents :*

Mme Colette POPARD	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Jean-Yves PIAN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel ROTGER	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Rémi DELATTE	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Dominique BÉGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

## **OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Affectation des résultats 2008 - budget principal et budgets annexes**

Les comptabilités M14 et M4/M43 imposent de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement. Ainsi, il convient d'affecter en priorité et à titre obligatoire, le résultat excédentaire de fonctionnement provenant du compte administratif 2008, augmenté du résultat reporté des exercices précédents inscrit au budget 2008, de la manière suivante :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement constaté en 2008,
- à la couverture du déficit de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser, constatés au compte administratif 2008.

Le solde peut être affecté soit en fonctionnement, soit en investissement.

**Budget principal** : à fin 2008, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 12 846 468,31 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 18 946 658,88 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 6 100 190,57 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe de la D.P.I. et des D.A.S.R.I.** : à fin 2008, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 1 022 256,53 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 1 227 618,96 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 205 362,43 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe des transports publics urbains** : à fin 2008, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 3 104 686,63 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 3 202 392,62 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 97 705,99 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe du crématorium** : le compte administratif 2008 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 81 786,27 €) en totalité en section de fonctionnement.

**Budgets annexes de prestations de collecte et de traitement des ordures ménagères** : il n'y a pas d'opérations en section d'investissement, donc il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

**Budget annexe de la zone d'activités de Bretenièrre** : il n'y a pas lieu de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement sur ce budget, du fait de la tenue d'une comptabilité de stocks. Ce résultat (soit 65 698,88 €) est inscrit en totalité en section de fonctionnement et fera l'objet d'un transfert en investissement pour diminuer la valeur du stock.

**Budget annexe du groupe turbo-alternateur** : à fin 2008, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 962 431,13 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 1 491 750,39 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 529 319,26 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

Vu l'avis de la Commission :

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- de déterminer les reports des résultats et leur affectation sur l'exercice 2009 comme suit :

**Budget principal 2009**

excédent de fonctionnement reporté	6 100 190,57 €
(18 946 658,88 € d'excédent de fonctionnement – 12 846 468,31 € d'affectation du résultat)	
déficit d'investissement reporté	8 843 194,78 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	12 846 468,31 €
(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 4 003 273,53€)	

**Budget annexe de la décharge de produits inertes 2009**

excédent de fonctionnement reporté <i>(1 227 618,96 € d'excédent de fonctionnement – 1 022 256,53 € d'affectation du résultat)</i>	205 362,43 €
déficit d'investissement reporté	-997 744,63 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement <i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 24 511,90 €)</i>	1 022 256,53 €

**Budget annexe des transports publics urbains 2009**

excédent de fonctionnement reporté <i>(3 378 089,12 € d'excédent de fonctionnement – 3 104 686,63 € d'affectation du résultat)</i>	273 402,49 €
déficit d'investissement reporté	2 175 879,55 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement <i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 928 807,08 €)</i>	3 104 686,63 €

**Budget annexe du crématorium 2009**

excédent de fonctionnement reporté	81 783,27 €
excédent d'investissement reporté	16 923,82 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement <i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 6 602,43 €)</i>	néant

**Budget annexe de prestation de collecte des ordures ménagères 2009**

excédent de fonctionnement reporté	néant
------------------------------------	-------

**Budget annexe de prestation de traitement des ordures ménagères 2009**

résultat de fonctionnement reporté	21 524,35 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant

**Budget annexe de la zone d'activités de Bretenières 2009**

excédent de fonctionnement reporté	65 698,88 €
déficit d'investissement reporté	6 106,79 €

**Budget annexe du groupe turbo-alternateur 2009**

excédent de fonctionnement reporté <i>(1 491 750,39 € d'excédent de fonctionnement – 962 431,13 € d'affectation du résultat)</i>	529 319,26 €
déficit d'investissement reporté	805 378,06 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement <i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 157 053,07 €)</i>	962 431,13 €

Ces écritures seront inscrites au budget supplémentaire 2009.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

29 JUN 2009



Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUN 2009  
Déposé en Préfecture le

